Evolution du recueil PMSI

Datexp MRC Maladie rénale chronique

Dr Emmanuel Villar

Néphrologie - Hémodialyse

Département d'Information Médicale

14/11/2024 CRAIM St Etienne



L'hôpital au cœur, l'esprit ouvert

Plan:

La maladie rénale chronique : épidémiologie et prise en charge

Forfait MRC stade 4 et 5

Organisation du recueil de données à St Joseph St Luc

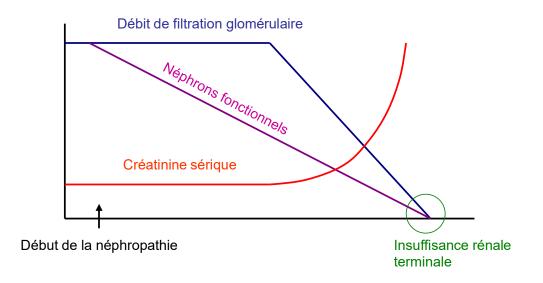
Autre possibilité de recueil de données

Utilisation des données recueillies au-delà du PMSI

La maladie rénale chronique : définition

La maladie rénale chronique (MRC) est définie, indépendamment de sa cause, par la présence, pendant plus de 3 mois:

- de marqueurs d'atteinte rénale : protéinurie, hématurie, anomalie morphologique
- et/ou d'une insuffisance rénale chronique : baisse du débit de filtration glomérulaire estimé (DFGe)



La maladie rénale chronique : définition et épidémiologie

N = ?

MRC stade I DFG > 90 ml/min

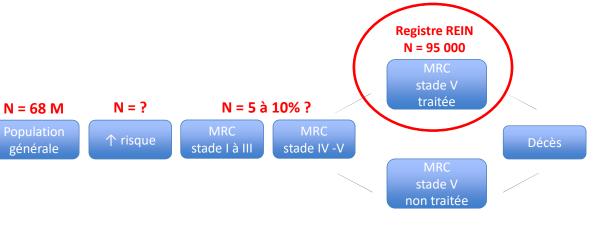
MRC stade II DFG entre 60 et 90 ml/min

MRC stade IIIa DFG entre 45 et 60 ml/min

MRC stade IIIb DFG entre 30 et 45 ml/min

MRC stade IV DFG entre 15 et 30 ml/min

MRC stade V DFG < 15 ml/min



Incidence brute de la dialyse en France

MRC stade V traitée : 11 000 nouveaux patients / an

Prévalence brute en France

Hémodialyse : 48 000 patients Dialyse péritonéale : 6 000 patients Transplantation rénale : 41 000 patients

Qualité de vie

Transplantation rénale >>> dialyse

Survie médiane

Dialyse: 5 ans Transplantation rénale: 15 ans



Coût annuel

Dialyse : 63 000 €

Transplantation rénale : 50 000 € 1ère année,

puis 13 000 € par an

Coût annuel

Traitement de suppléance : 4 M€ / an

HÔPITAL SAINT JOSEPH SAINT LUC 4

Modèle économique = financement de l'échec de la prise en charge

 $Registre\ REIN\ 2022: https://www.agence-biomedecine.fr/Les-chiffres-du-R-E-I-N$

Le métier de néphrologue (80 % du temps)

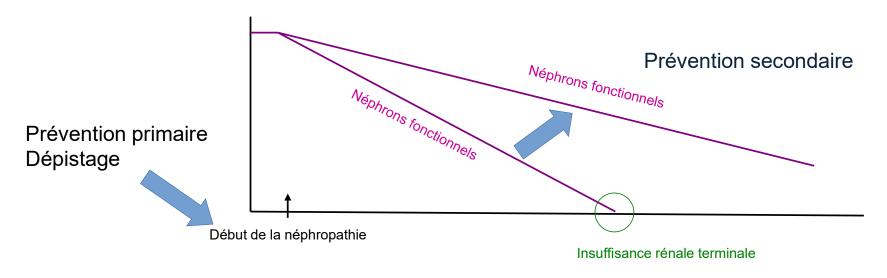
Ralentir la dégradation de la fonction rénale :

Règles hygiéno-diététiques

Education thérapeutique

Prise en charge multidisciplinaire : cardiovasculaire et diabétologique +++

Traitement conservateur (anti HTA, gliflozines, traitement vitamino-calcique, anti-anémique)



Forfait MRC stade 4 et 5

Forfaitisation de la prise en charge (du diabète et) de la maladie rénale chronique stade 4 et 5

Positionner les établissements de santé dans le parcours de soins du patient :

Encourager les établissements à transformer la prise en charge hospitalière en y apportant une dimension pluri-professionnelle, coopérative avec la ville et en accompagnant le patient dans son parcours domicile-ville-hôpital.

Forfait annuel par patient :

Pour permettre une prise en charge coordonnée sur la durée, axée sur la prévention primaire et secondaire.

Pour introduire la notion de paiement au suivi continu de la maladie lié à la **mesure des résultats qui** comptent pour le patient (paiement à la qualité).

Forfait MRC stade 4 et 5

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ

Arrêté du 25 septembre 2019 relatif aux forfaits alloués aux établissements de santé dans le cadre de la prise en charge de patients atteints de maladie rénale chronique en application de l'article L. 162-22-6-2 du code de la sécurité sociale

NOR: SSAH1927614A

Les patients pouvant bénéficier du paiement au suivi sont les patients adultes atteints de maladie rénale de stade 4 et 5 (DFG < 30 ml/min/1,73m2, CKD EPI),

Sont donc exclus:

- Les patients de stade 1, 2 et 3
- Les patients au stade de la suppléance, dialyse ou greffe (sauf si MRC stade 4 et 5), ou au stade palliatif

Périmètre de la prise en charge :

- Consultations par des médecins néphrologues
- Interventions / consultations paramédicales et socio-éducatives :
 - · séance d'éducation thérapeutique
 - entretien avec une e diététicien, ne
 - selon les besoins des patients : entretien avec psychologue, assistante sociale, APA ou avec un autre professionnel
- Coordination du parcours par un.e infirmier.ère

Forfait MRC stade 4 et 5

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ

Arrêté du 25 septembre 2019 relatif aux forfaits alloués aux établissements de santé dans le cadre de la prise en charge de patients atteints de maladie rénale chronique en application de l'article L. 162-22-6-2 du code de la sécurité sociale

NOR: SSAH1927614A

Ce qui reste facturable en sus :

- Les actes relevant de la préparation à la suppléance : pose de fistule, bilan prétransplantation (sauf la consultation de néphrologue), entraînement à l'hémodialyse, entraînement à la dialyse péritonéale
- Les hospitalisations dont les hospitalisations en hôpital de jour
- Les consultations par des médecins non néphrologues
- Actes techniques (CCAM, biologie) liés à la prise en charge de la pathologie
- Honoraires des praticiens libéraux et équivalent pour les médecins salariés des ex-OQN
- Médicaments de la liste en sus, médicaments délivrés en ville, médicaments de la réserve hospitalière (règles de droit commun en vigueur)

Rémunération annuelle à l'activité

Tarifs 2024 (pour l'activité de l'année 2023) :

Forfait	Libellé	Secteur ex DG	Secteur ex OQN
FRMC 4	Patient adulte au stade 4	451,81	319,95
FRMC 5	Patient adulte au stade 5	692,78	438,47

Conditions:

Etablissement ayant pris en charge au moins 160 patients au cours de l'année

3 consultations annuelles minimales devant être assurées pour bénéficier de la totalité de la rémunération forfaitaire sont les suivantes :

- 1 consultation individuelle de néphrologue. À défaut de cette consultation, aucune rémunération ne peut être perçue au titre du forfait.
- 1 séance individuelle avec l'infirmier de coordination (IDEC) ou l'infirmier exerçant en pratique avancée (IPA). À défaut de cette séance, un abattement de 1 /3 du montant du forfait est appliqué (-33 %).
- 1 séance individuelle avec un diététicien ou un psychologue ou un assistant social ou avec un infirmier exerçant en pratique avancée. À défaut de cette séance, un abattement de 1/3 du montant du forfait est appliqué (-33 %).

Dotation à la qualité

Depuis le 1^{er} janvier 2023, une dotation complémentaire à la qualité est mise en place 5% de l'enveloppe allouée en année N pour l'activité N-1

4 indicateurs:

- Taux de patients éligibles à un bilan d'inscription sur la liste d'attente de greffe, engagés dans ce bilan au cours de l'année
- Taux de patients pour lesquels un courrier au médecin traitant et un plan personnalisé de soins est établi pour au moins les 6 prochains mois
- Taux de transmission de l'adresse mail des patients en disposant et ayant accepté de la transmettre pour répondre à des questionnaires via la plateforme Eval-Santé
- Taux de patients pour lequel l'évolution du débit de filtration glomérulaire fait l'objet d'une remontée d'information

Equipe:

- 7 néphrologues, 1 Dr Junior, 1 interne de spécialité
- 2 IDE éducation thérapeutique (dont l'une est coordinatrice du parcours MRC)
- IPA: en cours de formation
- Diététiciennes: 0,5 ETP
- Psychologue: 0,2 ETP
- Assistante Sociale à la demande, APA en cours de recrutement

File active: 400 patients (340 stade 4, 60 stade 5)

Recueil au fil de l'eau (obligatoire)

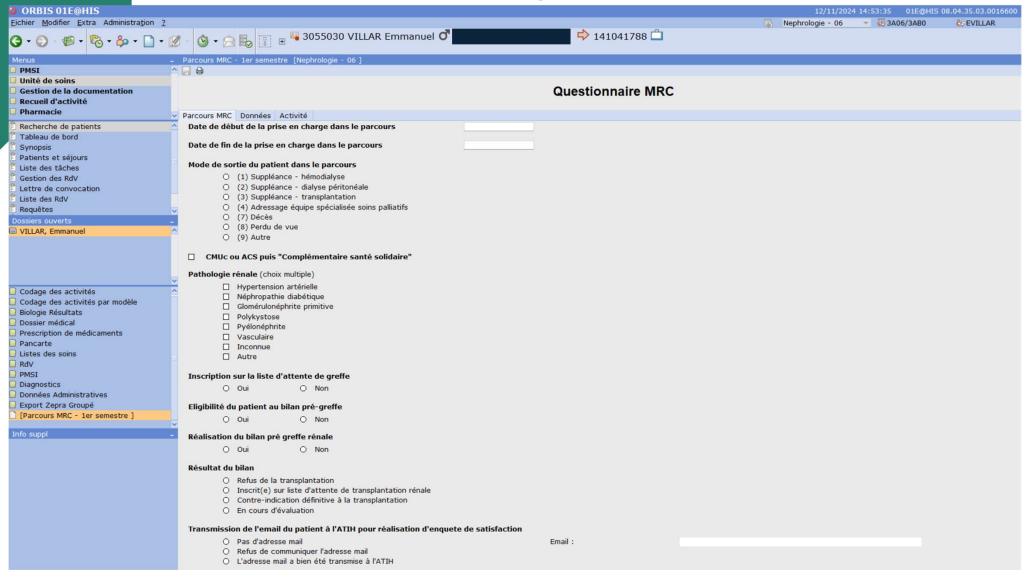
Via un **formulaire spécifique** développé dans le DPI de l'hôpital (Orbis) qui reprend l'ensemble des informations demandées par l'ATIH

Déclaration du patient par le médecin néphrologue (repérage) lors de la 1ère consultation de l'année

Renseignement du formulaire : néphrologue + paramédicaux impliqués

Contrôle qualité :

- Exhaustivité: relance très régulière des médecins de l'équipe (dont Dr Junior et internes) et des IDE d'éducation thérapeutique
- Qualité des données : « toilettage » 2 fois par an en juillet et en février (avant les exports ATIH) par EV



Parcours MRC	- 1er semestre [Nephrologie - 06]*		
- ⊕			
	Question	ıai	re MRC
Parcours MRC	Données Activité		
Comorbidité	1er semestre 2e semestre		
✓ Présen	ce d'au moins une complication ou comorbidité		
Autre (Code	Diabète Insuffisance respiratoire chronique ou BPCO (bronchopneumopathie chronique obstructive) Oxygénothérapie ou assistance ventilatoire à domicile Insuffisance coronarienne Troubles du rythme ou de la conduction cardiaque Artérite des membres inférieurs Accident ischémique transitoire (AIT) AgHBS positif Séropositivité HIV (hors SIDA) Cirrhose s CIM10, séparés ";")		Tabac Syndrome d'apnée du sommeil Insuffisance cardiaque Infarctus du myocarde Anévrysme de l'aorte abdominale Accident vasculaire cérébral (AVC) Cancer ou hémopathie évolutif PCR VHC positif SIDA Obésité
Mobilité			
0	(1) Incapacité totale		
0	(2) Nécessité tierce personne		
0	(3) Marche autonome		

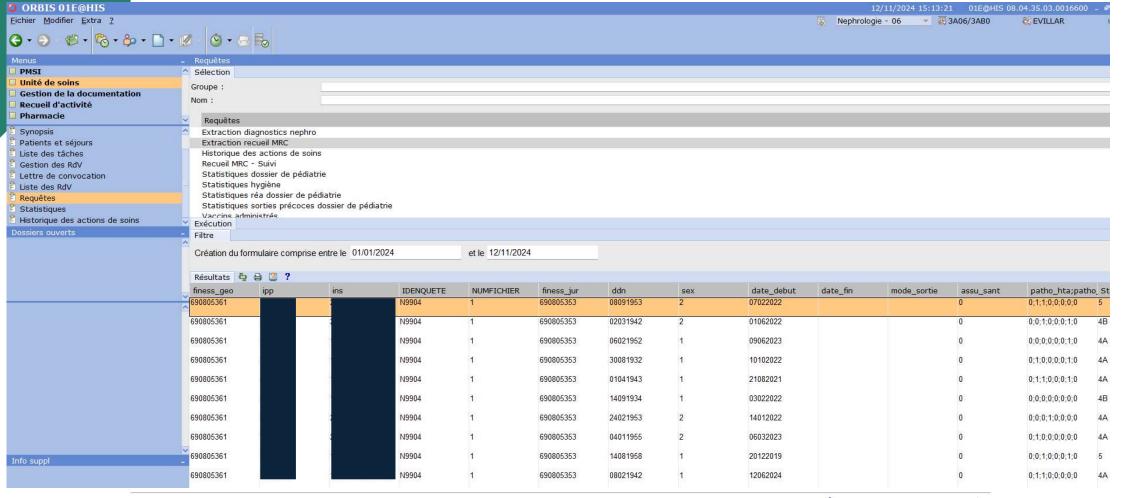
Parcours MRC - 1er semestre [Nephrologie - 06]*	
□ ⊕	
	Question
Parcours MRC Données Activité	
Comorbidité 1er semestre 2e semestre	
Stade de la MRC au 1er semestre	
O (4) Stade 4 non précisé de la maladie (15 - 29)	
O (4A) Stade 4A de la maladie (21 - 29)	
O (4B) Stade 4B de la maladie (15 - 20)	
○ (5) Stade 5 de la maladie (< 15)	
DFG au 1er semestre	
ml/min	
Date DFG au 1er semestre	
B	
Renseigner un test parmi ceux proposés	
- Protéinurie au 1er semestre	
g/24h	
- Test Spot au 1er semestre	
mg/mmol	
Pression artérielle	
PAS mmHg	
PAD mmHg	
Traitement anti-hypertenseur	
Traitement	
☐ IEC/ARA2	
☐ Calcium bloqueur	
☐ Beta bloquant	
☐ Diurétique	
☐ Autre	
☐ Gliflozine	
Faring diam datased a month has	
Envoi d'une lettre de synthèse	
Oui	
Diameter de la colonida del colonida de la colonida de la colonida del colonida de la colonida de la colonida de la colonida del co	
Plan personnalisé de soins pour les 6 prochains mois	
Oui O Non	

Forfait MRC stade IV – V : recueil de données à St Joseph St Luc



Il manque l'item : Infirmièr.e de pratique avancé.e (qui est en formation, l'item est donc à 0)

Extraction des données

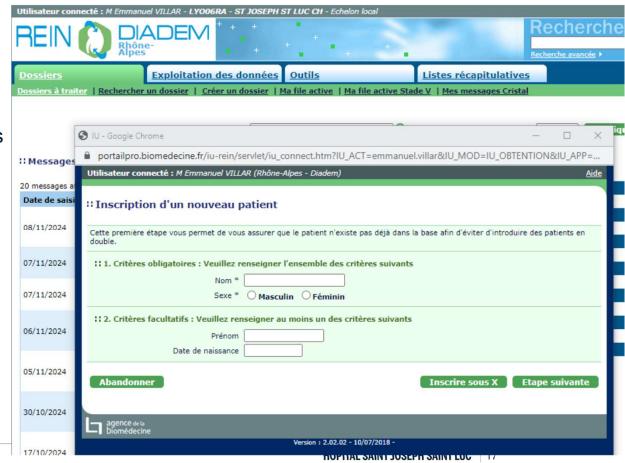


Forfait MRC: si votre DPI n'est pas adapté, une alternative

Plateforme DIADEM de l'Agence de la Biomédecine Héberge le registre REIN mais aussi les informations de la filière MRC d'établissements qui le souhaitent

Contact: cecile.couchoud@biomedecine.fr

160 90 patients inclus 16 régions participantes 78 établissements participants



Forfait MRC stade 4 et 5 : calendrier de transmission des données

validation des données par les établissements des données S1 année N, 30 septembre :

transmission via MATIS

1er octobre: validation par les ARS des établissements éligibles (> 160 patients en file active)

validation par les ARS des données du S1 année N 15 octobre:

31 décembre : actualisation par la DGOS de l'arrêté fixant la liste des établissements éligibles

28 février : validation des données par les établissements des données S2 année N,

transmission via MATIS

validation par les ARS des données S2 année N 15 mars :

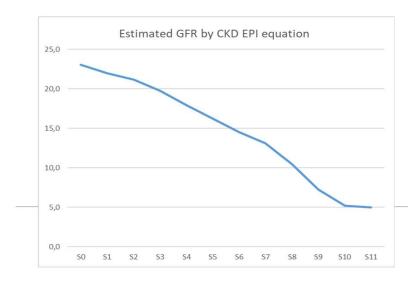
31 mai : arrêté de versement de l'ARS de la rémunération de l'année N

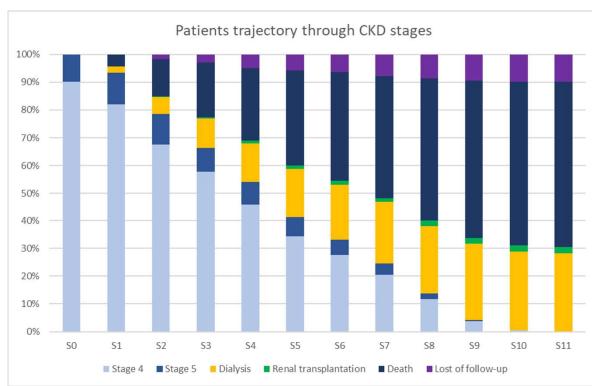
Forfait MRC : utilisation des données pour des études cliniques

Il s'agit d'un suivi longitudinal de patients parfaitement caractérisés sur le plan médical et pris en charge de façon homogène

Ces données permettent d'étudier :

- la trajectoire des patients
- la dégradation de la fonction rénale
- etc...





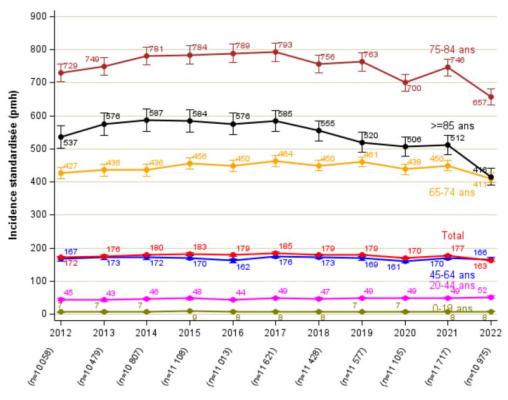
Forfait MRC stade IV – V: conclusions

Changement de paradigme du financement de la néphrologie, c'est un premier pas essentiel vers une meilleure prévention secondaire et une meilleure prise en charge des patients.

Prise en charge globale, pluri-disciplinaire, s'articulant autour du parcours de soins du patient avec un forfait qui permet de le financer.

Nécessite un outil de recueil des données adapté.

Identification des patients au fil de l'eau.



d'âge (taux standardisés sur la population française au 30/06/2022, par million d'habitants) Trends in standardized incident rates of treated ESRD, by age group (per million population)

Merci de votre attention

20 quai Claude Bernard 69365 Lyon Cedex 07 Tél. 04 78 61 81 81 Fax : 04 78 61 80 80

saintiosephsaintluc.fr



L'hôpital au cœur, l'esprit ouvert